

Strasbourg, 11 décembre 2023

AP/CAT(2023)08  
Or. Anglais

## **Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)**

**80<sup>e</sup> réunion commune du Comité des correspondants  
permanents et des directeurs des centres spécialisés**

### **Rapport de réunion**

6-7 novembre 2023  
Salle G04, bâtiment Agora

*Document établi par le Secrétariat  
de l'Accord EUR-OPA sur les risques majeurs*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.  
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

**Lundi 6 novembre 2023**

## **ALLOCUTION DE BIENVENUE**

Krzysztof Zyman, Secrétaire exécutif de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA), souhaite la bienvenue aux participants à la 80<sup>e</sup> réunion commune du Comité des correspondants permanents (CCP) et aux directeurs des centres spécialisés. Sont présents à la réunion les correspondants permanents de l'Azerbaïdjan, de la Bulgarie, de Chypre, de la Croatie, de la Grèce, de la Macédoine du Nord, de Malte, du Portugal, de la République slovaque, de Saint-Marin, de la Serbie et de l'Ukraine. Les représentants des représentations permanentes du Luxembourg (D. Siry) et de la Moldova (A. Ursu) sont également présents. Les correspondants permanents de l'Arménie, de la Bosnie-Herzégovine et du Luxembourg ont présenté des excuses pour leur absence en raison d'autres impératifs.

### **1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR [AP/CAT\(2023\)OJ05](#)**

Le projet d'ordre du jour est adopté tel que proposé.

### **2. DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

K. Zyman souhaite la bienvenue aux participants à la réunion. La présidente, M. Mala (CP, Chypre), souhaite également la bienvenue aux participants et se réjouit à la perspective d'un échange fructueux.

A. Micallef (CP, Malte) souligne l'importance de maintenir le lien avec les centres spécialisés dans les États non membres et de poursuivre la collaboration avec ces centres. K. Zyman approuve.

### **3. PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2023**

#### **3.1 Réunions statutaires**

K. Zyman renvoie les participants aux rapports concernant les réunions du Bureau qui se sont tenues les 21 mars, 5 juillet et 13 septembre, ainsi que la réunion du Comité des correspondants permanents (CCP) qui s'est tenue le 11 mai. Les rapports de réunion du Bureau [AP/CAT\(2023\)01](#), [AP/CAT\(2023\)04](#), [AP/CAT\(2023\)05](#) et du CCP [AP/CAT\(2023\)03](#) ont été distribués à l'avance.

K. Zyman rappelle les principales décisions prises lors de la dernière réunion du CCP. La liste des centres spécialisés EUR-OPA a été mise à jour. En particulier, le nouveau Centre spécialisé pour les risques technologiques (SCent), en République slovaque, a été ajouté au réseau. De plus, C. Rizza a présenté un document sur « l'utilisation des réseaux sociaux, des médias traditionnels, du big data et des réseaux de téléphonie mobile pour soutenir les mesures nationales en faveur d'une communication efficace sur les risques de catastrophes ». À cette fin, le projet de lignes directrices relatives à l'utilisation d'outils numériques, tels que les réseaux sociaux et les applications mobiles, pour communiquer

efficacement sur les risques de catastrophes, est fondé sur son document. Le comité sera invité à clore ces travaux au moment où il statuera sur l'adoption des lignes directrices et le suivi à donner à cette question.

La composition du bureau du CCP doit être renouvelée et des élections auront lieu lors de cette 80<sup>e</sup> réunion. Le sous-comité chargé d'évaluer les propositions de projets et d'attribuer les fonds aux centres se compose actuellement d'A. Micallef (CP, Malte), de N. Holcinger (CP, Croatie) et du Secrétaire exécutif. La composition du sous-comité doit aussi être renouvelée.

Les membres du Secrétariat de l'Accord EUR-OPA restent les mêmes, à savoir uniquement K. Zyman et C. Emezie. Comme indiqué lors de l'échange avec Simon Moutquin (membre de l'APCE, Belgique) au sujet du rapport de l'Assemblée parlementaire « Stratégies politiques permettant de prévenir les catastrophes naturelles et d'y faire face », la diminution des ressources d'EUR-OPA, aggravée par l'inflation, rend sa position plus difficile. La situation est paradoxale puisque les différents pays, membres de l'Accord, ont vu leurs contributions augmenter de manière significative en 2023.

M. Mala remercie K. Zyman et souligne l'importance de promouvoir l'Accord et d'établir une coopération.

#### **4. LE SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE À REYKJAVIK ET SON IMPORTANCE POUR L'ACCORD SUR LES RISQUES MAJEURS EUR-OPA. LA DÉCLARATION « [UNIS AUTOUR DE NOS VALEURS](#) »**

K. Zyman s'interroge sur le rôle du Conseil de l'Europe dans l'évolution du paysage politique européen. La Déclaration de Reykjavik a été adoptée et a donné lieu à la création d'un nouvel Accord partiel élargi sur le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Une majorité écrasante (39) des États membres du Conseil de l'Europe et quatre États (dont trois États non membres), ainsi que l'Union européenne, ont adhéré à l'accord qui est en cours d'établissement à La Haye. De plus, le Conseil de l'Europe travaille actuellement à l'élaboration d'un projet de convention-cadre sur l'intelligence artificielle (IA).

Dans le domaine de l'environnement, lorsque des conventions seront ouvertes à la ratification par des États non membres, le Conseil s'efforcera d'encourager de nouvelles adhésions et cherchera à renforcer la coopération et la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies, tout en évitant les doublons. Cela concerne la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, ratifiée par 50 pays, dont quatre pays africains. Plus important pour l'Accord EUR-OPA, l'annexe V de la déclaration vise à mettre en avant les défis uniques que la triple crise planétaire (pollution, perte de biodiversité et changement climatique) pose aux droits humains. Le Conseil a pour but de faciliter la participation des jeunes à ces discussions et de contribuer à l'élaboration de réponses communes face à ce problème en renforçant les activités liées à l'environnement.

Le rapport de l'APCE élaboré par S. Moutquin a été présenté au Comité des Ministres, qui prépare à son tour une réponse destinée à l'Assemblée parlementaire. Le rapport énumère les travaux pertinents réalisés par EUR-OPA et indique que le Conseil répond aux besoins environnementaux urgents par le biais de son processus de Reykjavik. Le rapport doit être adopté à la fin du mois de novembre et sera ensuite mis à la disposition du public.

Il est prévu qu'à partir du mois de janvier 2024, l'Accord EUR-OPA, la Convention de Berne et la Convention du paysage intègrent la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit.

En réponse à une question de V. Poiarkov, K. Zyman explique que le budget de l'Accord EUR-OPA reste autonome et ne finance que les activités de l'Accord. S. Karma (ECFF, Grèce) mentionne la mesure positive prise par le Conseil, qui consiste à créer une nouvelle Direction de l'environnement et qui influe sur de nombreux aspects de la vie humaine. EUR-OPA pourrait mettre en évidence les interrelations entre les êtres humains et l'environnement. A. Micallef salue également les possibilités de coopération qu'offrira la nouvelle Direction générale. T. Chelidze ajoute qu'EUR-OPA pourrait étudier de nouveaux moyens d'accéder aux données cachées (sur les risques).

## **5. SITUATION BUDGÉTAIRE [AP/CAT\(2023\)06](#)**

K. Zyman explique la situation budgétaire d'EUR-OPA. A. Ursu (Représentation permanente de la République de Moldova) demande si EUR-OPA négocie l'adhésion d'autres pays. K. Zyman explique qu'il y a des discussions informelles, par exemple avec le Mexique. Les conclusions de la dernière réunion ministérielle EUR-OPA, qui s'est tenue à Matosinhos en 2021, ont été présentées au GR-C en mars 2022. K. Zyman souligne que le soutien politique apporté aux correspondants permanents et aux États membres de l'Accord doit être renforcé afin d'encourager l'adhésion d'autres États.

## **6. PRIORITÉS DE L'ACCORD [AP/CAT\(2021\)11](#)**

### **6.1. Examen des priorités de l'accord, notamment des propositions du professeur Viktor Poiarkov (correspondant permanent, Ukraine)**

EUR-OPA continuera de privilégier la mise en œuvre des activités décrites dans le Plan à moyen terme. K. Zyman rappelle aux CCP les domaines d'intervention prioritaires qu'il juge particulièrement intéressants. À titre d'exemple, EUR-OPA pourrait accorder la priorité à la protection des sites du patrimoine culturel, en s'appuyant notamment sur les travaux actuels d'évaluation et de rénovation de la maçonnerie des bâtiments historiques, d'une façon qui ne fasse pas double emploi avec les actions déjà menées par d'autres organisations internationales. La coopération intergouvernementale visant à faire face aux menaces posées par la crise climatique pourrait être favorisée par l'élaboration de méthodologies et d'outils d'évaluation des risques.

A. Micallef ajoute que l'Accord devrait activement s'efforcer de passer de recherches internes sur divers sujets (réseaux sociaux, crise climatique, patrimoine culturel, etc.) à des projets de terrain afin de mettre en évidence ses « produits ». BeSafeNet est un bon exemple d'outil de sensibilisation dans les établissements d'enseignement secondaire dans tous les États membres. Cela pourrait être l'un des objectifs des priorités de l'Accord en partenariat avec les centres spécialisés en 2024. Au niveau intergouvernemental, l'Accord pourrait se concentrer sur les droits humains et les générations futures, ainsi que les personnes ayant des besoins spéciaux (au sens large) en cas de catastrophe. Des leçons pourraient être tirées de la [Recommandation 2021 « Soutenir et protéger les personnes handicapées »](#).

M. Mala explique que le patrimoine culturel est une notion qui couvre l'ensemble de la société, y compris le patrimoine matériel et immatériel, et notamment les traditions. En guise de démonstration, elle souligne qu'après un incendie de forêt les destructions sont considérables ; elles ont des répercussions sur la faune et la flore, ainsi que sur les constructions, les paysages et l'environnement en général. En ce qui concerne les handicaps, le champ d'application pourrait aussi être étendu afin d'inclure les personnes dans le besoin ou en difficulté, par exemple dans le contexte de la migration, un problème aggravé par les conflits plus vastes.

K. Zyman ajoute que le transfert prévu vers la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit a pour objectif principal de mettre en œuvre les décisions d'application de la Déclaration de Reykjavik. Dans ce cadre, EUR-OPA pourrait traiter des droits humains des générations futures. A. Micallef indique qu'il n'est pas nécessaire que les directeurs possèdent eux-mêmes une expérience en matière de droits humains, étant donné que cette expertise existe certainement dans les États membres. Il est convenu que cette mesure permettra d'orienter l'Accord dans la bonne direction.

**Décision** : en 2024, l'Accord s'efforcera de promouvoir le droit à un environnement propre, sain et durable pour les générations actuelles et futures.

Après le débat général sur les futurs domaines d'intervention prioritaires de l'Accord, V. Poiarkov (CP, Ukraine) présente les futures activités qu'il propose de mener en Ukraine. À la suite de cette présentation, K. Zyman expose la possibilité d'élaborer un projet qui pourrait être financé par le biais du plan d'action pour l'Ukraine, une source globale de fonds attribués à des projets viables en Ukraine. La proposition de projet devra être acceptée dans le cadre du plan d'action. Elle nécessitera la participation et le soutien de la Représentation permanente ukrainienne, qui devra fournir l'appui nécessaire à ce projet. S'il est accepté, le projet sera mis en œuvre par le Secrétariat d'EUR-OPA, en collaboration avec les centres scientifiques dotés de l'expertise nécessaire et d'autres organisations internationales. S'il est correctement mis en œuvre, ce projet augmentera la visibilité de l'Accord de manière significative et pourra être soutenu par d'autres pays sans qu'il leur soit demandé d'adhérer officiellement à l'Accord. [Lien vers la présentation](#)

**Décision** : l'Accord travaillera à l'élaboration d'un projet avec la Représentation permanente ukrainienne en vue de le faire inclure dans le plan d'action pour l'Ukraine.

## **7. PRÉSENTATION DES CANDIDATS À L'ÉLECTION DU BUREAU DES CCP ET DE SES ORGANES SUBORDONNÉS (SOUS-COMITÉ CHARGÉ D'ÉVALUER LES PROPOSITIONS DE PROJETS ET RAPPORTEUR SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE)** [AP/CAT\(2022\)08rev](#)

K. Zyman invite les correspondants permanents à se présenter à l'élection au Bureau des CCP et au sous-comité chargé d'évaluer les propositions de projets. Le quorum a été atteint et les élections se dérouleront comme prévu. Chaque mandat durera deux ans.

## **8. PRÉSENTATION DU PROJET DE LIGNES DIRECTRICES SUR L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX, DES MÉDIAS TRADITIONNELS, DU BIG DATA ET DES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE MOBILE POUR SOUTENIR LES MESURES NATIONALES EN FAVEUR D'UNE COMMUNICATION EFFICACE SUR LES RISQUES DE CATASTROPHES** [Projet de lignes directrices](#) [AP/CAT\(2023\)01REC](#)

Caroline Rizza, professeure associée, Information Systems for Crisis Response and Management (ISCRAM), Bruxelles, rappelle brièvement le sujet avant de présenter le projet de lignes directrices et son objectif. Les auteurs de ce projet, C. Rizza et O. Galichet se sont concentrés sur les aspects théoriques et pratiques de l'utilisation des réseaux sociaux dans le cadre de la communication sur les risques de catastrophes. Les deux documents présentés par C. Rizza et F. Duarte lors de la réunion du CCP au mois de mai constituent la base des lignes directrices. Le document traite en particulier de la question de la rumeur et de la désinformation sur les réseaux sociaux et de la nécessité de rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions gouvernementales, ce qui demeure un défi majeur. Les lignes directrices proposent d'utiliser les réseaux sociaux en cas d'événements majeurs et de préparer les citoyens à bien utiliser ces outils en cas de catastrophe, dans le but de consolider les initiatives menées par des citoyens et de parvenir à une perspective plus horizontale. C. Rizza souligne l'importance pour les institutions de s'adapter à une nouvelle culture numérique créée par les réseaux sociaux, compte tenu de ses utilisations diverses (collecte d'informations, publication, expression personnelle, communication, participation collective ou crowdsourcing et financement, etc.) et du grand nombre d'utilisateurs. Les statistiques montrent plus de 5,7 milliards de connexions à Facebook, Twitter et WhatsApp en 2019. Cependant, en cas de crise, les acteurs publics et civils doivent interagir et collaborer clairement. Il est également possible de suivre les discussions, car elles sont créées et partagées sur les réseaux sociaux.

Malgré sa popularité, l'utilisation des réseaux sociaux présente toujours des difficultés. Il peut s'agir, entre autres, de difficultés techniques, éthiques et organisationnelles, susceptibles d'entraver l'intégration pratique de ces outils numériques et la collaboration avec la société civile.

Les lignes directrices soulignent l'importance d'inciter l'ensemble de la population à exploiter les possibilités numériques et à s'assurer que les informations sur les dégâts, le nombre de victimes et l'état des opérations de secours sont pertinentes et actualisées. Cela permet de garantir le cycle de préparation, de réaction, de reconstruction et de prévention dans la réduction des risques de catastrophes. Le projet de recommandation a été rédigé selon la logique, le message clé et les actions qui figurent dans les lignes directrices. [Lien vers la présentation](#)

Le docteur Felipe Pathe Duarte, professeur assistant et chercheur à la faculté de droit NOVA et l'Instituto Superior de Ciências Policiais e Segurança Interna (ISCPSI), Lisbonne, Portugal (en ligne) se demande comment les plateformes de réseaux sociaux pourraient être utilisées comme des armes lors d'événements extrêmes. La désorganisation informationnelle pourrait modifier le processus décisionnel afin de provoquer un désordre social et politique. Des études ont montré qu'il était possible de compromettre la dynamique politique, géopolitique et sécuritaire grâce à la désorganisation informationnelle. À mesure que le changement climatique augmente la fréquence des catastrophes naturelles, il risque d'aggraver les problèmes de communication au sein des collectivités au moment où elles sont le plus vulnérables. Un autre facteur pourrait être l'influence étrangère dans la désinformation pendant les crises pour créer la division, changer l'ordre institutionnel, bien que cela soit difficile à prouver. Il est nécessaire d'établir la confiance entre les collectivités et les décideurs. En ce qui concerne les menaces en

ligne, elles sont généralement traitées par les services de sécurité ou de renseignement. Il est impossible de contrôler les réseaux sociaux, car cela pourrait porter atteinte à la liberté d'expression, un droit humain fondamental. Les dangers de l'IA dans les campagnes de désorganisation informationnelle sont mentionnés.

Olivier Galichet, expert en planification/gestion de crise à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers de Paris, participe à distance. Il fait observer qu'il n'y a pas eu de désinformation ni de fausses nouvelles diffusées pour déstabiliser délibérément les équipes de secours. Comme dans le cas des cyberattaques, les services de secours n'étaient pas les cibles principales. En France, les centres opérationnels nationaux de la sécurité civile travaillent avec les médias sociaux en gestion d'urgence (MSGU) depuis 10 ans. Cependant, il faut du temps pour modifier les procédures opérationnelles normalisées existantes, ainsi que les perceptions et les habitudes culturelles. Ces 20 dernières années, il s'est avéré difficile pour les institutions françaises de convaincre les citoyens de devenir acteurs de leur propre sécurité et la réponse n'a pas été à la hauteur des espérances. Le changement climatique aggrave ce problème en augmentant le nombre de crises de plus longue durée, dont l'impact est souvent plus important. Les MSGU permettent aux services de secours et au gouvernement d'entrer en contact avec les citoyens de manière à faciliter leur participation à la gestion de crise. Comme indiqué par F. Duarte, cette approche doit être suivie avec prudence, bien que son utilisation soit toutefois inévitable.

Des améliorations ont été faites, par exemple les applications relatives aux tremblements de terre sont mieux connues et intègrent désormais les informations issues de X et de WhatsApp en fonction de la localisation. L'expertise s'est développée au fil des ans et les données négatives et positives sont correctement interprétées avec une précision accrue. Néanmoins, la question se pose de savoir si le grand public connaît l'existence de ces applications spécifiques ou les télécharge, étant donné que ce sont des outils non conventionnels.

N. Holcinger explique comment trois applications ont été utilisées lors du tremblement de terre et de la pandémie de covid-19 en Croatie. La Croatie travaille aujourd'hui sur une application qui enverra des informations à tous les citoyens en cas d'urgence sans qu'ils aient à télécharger l'application. G. Silvestrini souligne le manque d'éducation et de sensibilisation du public, et insiste sur l'importance d'étudier la façon dont l'information est diffusée. À Ravello et Naples par exemple, la population locale a confirmé qu'elle avait conscience des événements et des risques, mais son avis a été négligé pas même sollicité avant les événements majeurs. Par conséquent, les institutions pourraient tirer parti des connaissances des populations locales et des médias en matière d'information. EUR-OPA pourrait prendre l'initiative de développer d'autres projets visant à informer le grand public sur l'utilisation des réseaux sociaux en cas de catastrophe. G. Silvestrini recommande de s'associer aux Nations Unies et à l'UE sur le thème de l'utilisation des réseaux sociaux dans la réduction des risques de catastrophes.

**Décision** : la recommandation et les lignes directrices sont adoptés à l'unanimité.

## **9. SYNERGIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : COLLABORATION ENTRE LA CONVENTION DE BERNE, LA CONVENTION DU PAYSAGE ET EUR-OPA**

G. Silvestrini fait état des limites de financement du Service de la culture, de la nature et du patrimoine et des réductions de personnel et de budget qui en ont découlé ces 15 dernières années (environ 82 %). Cependant, lors du récent Sommet de Reykjavik, les responsables politiques se sont engagés à investir massivement dans les questions environnementales. Malgré l'absence de propositions concrètes à ce jour, la Secrétaire Générale a promis des fonds supplémentaires pour le budget de la Convention de Berne et les mesures d'atténuation du changement climatique. Une décision finale sur les budgets sera prise avant la fin du mois de novembre. Des efforts seront faits pour créer des synergies entre les divisions Paysage, Santé et Biodiversité et EUR-OPA.

## **Mardi 7 novembre 2023**

### **10. ÉLECTION DU BUREAU DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS**

Les élections du Bureau ont lieu. D. Reynolds (CP, République slovaque) est élu président du Comité. A. Micallef (CP, Malte) et A. Balducci (CP, Saint-Marin) restent vice-présidents et membres du Bureau. Aucun candidat ne s'étant présenté aux élections des organes subordonnés, A. Micallef et N. Holcinger resteront au sein du sous-comité chargé d'évaluer les propositions de projets. J. Isgandarli (CP, Azerbaïdjan) continuera à exercer la fonction de Rapporteur pour l'égalité de genre.

### **11. PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2023**

Les directeurs des centres spécialisés présentent les résultats des projets menés en 2023 et les propositions de projets pour 2024 (huit minutes maximum)

#### ***Centre européen pour la sensibilisation aux catastrophes (Besafenet), Chypre***

D. Christou présente les objectifs et les activités de BeSafeNet en 2023. BeSafeNet est un outil interactif qui permet de sensibiliser et d'éduquer les élèves du secondaire à la réduction des risques de catastrophes grâce à son site web dédié. Dix pays ont participé aux Olympiades 2023 ; les équipes de Roumanie, de Grèce et de Bulgarie ont remporté les trois premières places. Au total, 1 390 élèves ont participé à la compétition ; le projet continue de gagner en popularité. Le comité de rédaction a également publié une nouvelle brochure résumant les objectifs de BeSafeNet. Le Centre européen pour la prévention et la prévision des tremblements de terre (ECPFE, Grèce) a travaillé sur le thème du patrimoine culturel, qui figure désormais dans la nouvelle section « Vulnérabilité ». A. Micallef continuera aussi de développer le sujet de la crise climatique pour le site web.

En 2024, BeSafeNet traduira la section « Incendies de paysage » en allemand, en collaboration avec le Centre mondial de surveillance des incendies (Global Fire Monitoring Center ou GFMC). Les États membres continueront de faire la promotion des Olympiades,

dont la prochaine compétition est prévue le 23 février 2024. La coopération se poursuivra avec le Centre européen sur les feux de forêt (ECFF) et l'ECPFE sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les efforts de prévention des catastrophes et de sauvetage. BeSafeNet prévoit d'établir un comité scientifique qui sera chargé d'observer, de conseiller et d'apporter des compétences variées. BeSafeNet étudiera également la possibilité d'acquérir des logiciels de synthèse vocale, de lecture d'écran et d'agrandissement pour rendre le site accessible aux personnes présentant les handicaps correspondants. [Lien vers la présentation](#)

### ***Aléas géodynamiques liés aux grands barrages (GHHD), Géorgie***

T. Chelidze présente les activités menées par GHHD en 2023, qui ont porté sur l'élaboration de nouvelles méthodes d'analyse des contraintes/de la sismicité dans la région des grands barrages, à l'aide des outils d'apprentissage automatique. Parmi les activités figurait la poursuite des mesures d'inclinaison dans la section principale de la zone du barrage d'Enguri. Le centre a également préparé un document de synthèse sur les nouvelles méthodes d'analyse de la stabilité du barrage et participé au projet international « DAMAST (barrages et sismicité induite) : surveillance de la durée de vie des barrages – fiabilité de l'approvisionnement en eau et électricité à l'heure de la décarbonisation ». Le projet a pour objectif de garantir la fourniture d'une énergie propre, fiable et abordable et de contribuer à la gestion de l'eau douce. [Lien vers la présentation](#)

### ***Vulnérabilité des systèmes et réseaux industriels (ECILS), Macédoine du Nord***

V. Shendova présente les activités menées par l'ECILS en 2023. Cette année, l'ECILS a mené deux projets en coopération avec l'ECPFE, Grèce, sur l'évaluation de la vulnérabilité sismique du quartier du Vieux bazar à Skopje ainsi que sur l'évaluation sismique et la modernisation des structures en maçonnerie. L'objectif global des deux projets était d'utiliser les connaissances scientifiques et techniques pour mieux évaluer l'évolution des risques afin d'adapter les stratégies de résilience et de se familiariser avec les méthodologies d'évaluation des bâtiments avant les séismes, mises au point en Grèce et en Macédoine du Nord. Des visites techniques ont été effectuées dans les villes historiques de Bitola et d'Ohrid en juillet et à Nauplie en septembre. Un séminaire a été organisé le 13 septembre à Athènes sur le nouveau Code grec relatif à l'évaluation des bâtiments en maçonnerie (KADET).

En 2024, des réunions et des entretiens sont prévus avec les autorités locales et les propriétaires de bâtiments dans les vieilles villes de Skopje, Bitola et d'Ohrid. De plus, l'ECILS participera à la 18<sup>e</sup> Conférence mondiale sur l'ingénierie des tremblements de terre à Milan en juin 2024. La coopération avec l'ECPFE se poursuivra, dans le cadre de laquelle l'ECILS s'efforcera d'améliorer son expérience dans la mise en pratique des Eurocodes en Macédoine du Nord. [Lien vers la présentation](#)

K. Zyman ajoute que le partage d'informations et de compétences ainsi que la coopération mutuelle sont exactement ce qui a motivé la création du réseau de centres spécialisés EUR-OPA. Il encourage les autres centres à partager leur expertise avec leurs homologues et les autorités administratives correspondantes. Les courtes vidéos sont un moyen particulièrement efficace de mettre en lumière le travail de l'Accord, et il est important de diffuser les travaux antérieurs (publications, vidéos) afin d'accroître la visibilité.

### **Centre européen de prévention et de prévision des tremblements de terre (ECPFE), Grèce.**

L. Pelli présente les activités menées par l'ECPFE en 2023. En plus de collaborer avec l'ECILS en Macédoine du Nord, l'ECPFE s'est également associé au Centre européen pour la réhabilitation des bâtiments (ECBR), Roumanie, dans le cadre d'un projet axé sur la résilience des bâtiments et les besoins des personnes particulièrement vulnérables en cas de tremblements de terre. L'ECPFE a réalisé une vidéo sous-titrée et en langue des signes internationale, qui montre comment se protéger lors d'un séisme.

En 2024, l'ECPFE coopérera avec plusieurs centres spécialisés sur un projet qui évaluera les caractéristiques parasismiques et la pathologie sismique de plusieurs églises byzantines dans la région des Balkans. Dans un second temps, l'ECPFE élaborera une fiche d'évaluation avant séisme et, par la suite, un questionnaire. L'ECPFE poursuivra sa collaboration avec BeSafeNet et préparera de nouveaux supports, des questions à choix multiples et un glossaire sur les personnes en situation de handicap et les personnes qui s'en occupent pour le site internet. L'ECPFE prévoit également d'établir des lignes directrices relatives à l'autoprotection en cas de tremblement de terre, spécifiquement pour les personnes atteintes de cécité, à l'aide de la reconnaissance optique de caractères (OCR). [Lien vers la présentation](#)

### **Centre européen sur les feux de forêt (ECFF), Grèce.**

S. Karma partage les points forts des activités menées par l'ECFF en 2023. Dans le but de promouvoir la participation de tous les citoyens, un exercice d'évacuation a été organisé en octobre en partenariat avec le ministère de la Crise climatique et de la Protection civile, la brigade des pompiers grecs et d'autres partenaires. Cet exercice a permis de présenter, entre autres, les techniques de guidage pour les personnes ayant un handicap visuel, de mettre en avant l'importance de la participation des personnes en situation de handicap, d'élaborer des plans d'évacuation des bâtiments et de sensibiliser davantage les soignants et les aidants. Des personnes déficientes visuelles ont participé à l'exercice. Parmi les enseignements tirés, on peut citer la nécessité d'investir dans la conception RRC en tant que stratégie et de tester régulièrement les plans d'évacuation avec toutes les collectivités. L'ECFF a également collaboré avec le CERU dans le cadre du projet « Participation de la population à la gestion et à l'atténuation des risques » (POPIRiM).

S. Karma a été invitée par l'initiative Making Cities Resilient (MCR2030) de l'UNDRR à participer en qualité de représentante de l'ECFF à l'élaboration du produit d'information « *Flames of change: innovating heat and wildfire governance for inclusive communities* ». Ce produit d'information sera axé sur la gouvernance innovante et inclusive des vagues de chaleur et des incendies de forêt, en vue de fournir aux décideurs politiques et autres parties prenantes les connaissances, les solutions et les outils nécessaires pour s'attaquer à cet enjeu majeur qui vise à réduire les risques de chaleur, de sécheresse et de feux de forêt, tout en ne laissant personne de côté. Le rapport contribuera à la mise en œuvre de la feuille de route 2021-2030 du Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes (EFDRR) et aidera les parties prenantes au dialogue orienté vers l'action de l'EFDRR sur la gouvernance de la chaleur et des feux de forêt à mettre en œuvre les conclusions du dialogue.

En 2024, l'ECFF se concentrera sur la production de vidéos d'information accessibles, par exemple sur la planification des évacuations d'urgence pour les personnes handicapées.

Les vidéos seront traduites en anglais et en langue des signes internationale.  
[Lien vers la présentation](#)

### ***Centre euro-méditerranéen sur la dynamique côtière insulaire (ICoD), Malte.***

J. Mamo explique le contexte dans lequel l'ICoD a mené ses activités en 2023. Malte a été confrontée à la sécheresse et le mois d'octobre a été désigné comme le mois le plus sec depuis 101 ans. En septembre, la tempête « Daniel » a frappé plusieurs pays, dont l'Espagne, la Grèce, la Türkiye, la Bulgarie et la Libye. Par conséquent, les activités de l'ICoD ont consisté à examiner les processus d'évaporation et d'infiltration dans les zones rurales et urbaines – la quantité de précipitations qui s'est infiltrée dans le sol, leur qualité, les mesures d'adaptation à appliquer, etc. L'ICoD a intégré les données déjà disponibles dans le service Copernicus de gestion des urgences.

En 2024, l'ICoD entreprendra un projet sur les « réseaux sociaux en tant que nouvel espace démocratique » à l'aide des lignes directrices sur les réseaux sociaux concernant le risque d'inondation. Lorsqu'il y a des tempêtes à Malte, les réseaux sociaux regorgent d'informations (images, commentaires, vidéos). Les liens entre les applications et les réseaux sociaux ne sont pas toujours clairs. De nombreux commentaires sur les inondations ont été publiés sur Instagram. L'ICoD s'efforcera d'introduire dans les systèmes de réseaux sociaux basés sur le web des modèles et des prévisions d'experts ainsi que des lignes directrices pour la normalisation, et de transférer les informations sur les réseaux sociaux sous la forme de commentaires. Ainsi, l'impact du risque associé aux connaissances des experts sera directement lié à l'espace des réseaux sociaux où les gens communiquent. L'ICoD collaborera sur le projet avec deux organismes publics à Malte.

K. Zyman salue la proposition de l'ICoD et se réjouit de la voir évoluer. D. Christou demande comment les fausses informations seront repérées et gérées dans ce modèle. J. Mamo explique que grâce à l'acheminement des données, les fausses informations pourront être évitées, étant donné que les informations seront validées lors de l'intégration de vidéos et de photos à différents stades (en direct) par différents contributeurs dotés de compétences scientifiques. [Lien vers la présentation](#)

### ***Centre européen pour la médecine de catastrophe (CEMEC), Saint-Marin***

Dans le cadre des activités menées par le CEMEC en 2023, R. Mugavero a établi deux piliers : un centre des sciences médico-légales et biométriques des catastrophes et l'optimisation des soins de santé visant à améliorer les opérations organisationnelles grâce à son programme de stages destiné aux intervenants qui ne sont ni des professionnels de santé ni des professionnels de médecine, qui leur donne la formation nécessaire pour agir dans les situations d'urgence. Il s'agissait d'un programme de stage commun mis en œuvre par la fondation IBF. Grâce au réseautage, le CEMEC a fondé le chapitre européen de l'Association mondiale pour la médecine d'urgence et de catastrophe (WADEM). Un large éventail de cours est disponible dans les domaines de la médecine clinique, des situations de crise et de la gestion des catastrophes, de la santé publique et de la géologie. Parmi les cours avancés proposés figure la gestion des risques de catastrophes et d'incidents CBRNe. Le CEMEC collabore avec des organisations internationales telles que l'OMS, la Direction de la défense civile, le ministère de l'Intérieur turc et la Direction croate de la protection civile. Le CEMEC a aussi organisé et participé à plusieurs conférences et séminaires internationaux. En outre, il a organisé des formations à l'intention des enseignants, des étudiants et des jeunes à l'occasion de la Journée mondiale du cœur le 29 septembre. Par

exemple, les élèves du secondaire ont bénéficié d'une formation sur les méthodes de réanimation et défibrillation. Des exercices transfrontaliers de protection civile ont été organisés avec les Gouvernements italien et croate respectivement, axés sur la façon de gérer les situations de crise ainsi que les risques radiologiques et technologiques. En ce qui concerne les réseaux sociaux, le CEMEC a créé une page LinkedIn et une page Instagram pour attirer un public plus jeune.

En conclusion, R. Mugavero souligne l'importance de la collaboration, par exemple grâce à la création d'une université d'été où les experts/centres peuvent partager leur expérience et accroître le réseautage pour augmenter la visibilité de l'Accord. K. Zyman ajoute que les compétences disponibles en matière de risques technologiques pourraient être mises à profit pour élaborer une proposition pour le projet ukrainien, compte tenu de la position unique dont bénéficie EUR-OPA grâce à un réseau établi et testé qui s'appuie sur les solides fondations du Conseil de l'Europe. Le réseau pourrait aussi avoir pour fonction d'agir en qualité de correspondant chargé de communiquer sur les activités menées dans les différents domaines liés aux catastrophes. EUR-OPA pourrait également rechercher des compétences au-delà du réseau, dans les États membres. [Lien vers la présentation](#)

### ***Centre universitaire européen pour les biens culturels (en italien Centro Universitario Europeo per i Beni Culturali ou CUEBC), Italie***

F. Ferrigni présente les activités menées par le CUEBC en 2023. Des lignes directrices pour la publication d'une carte des risques locaux ont été élaborées dans le cadre du projet « Schools Against Domestic and Urban Disasters (SADUR) ». Les activités menées dans le cadre du projet « Participation de la population à la gestion et à l'atténuation des risques (POPIRIM) » visaient à faire participer les écoles et la population locale à la réduction des risques urbains grâce à leur participation. Elles ont consisté à exploiter les ressources existantes que sont les connaissances locales, ce qui est rarement fait, de sorte que ces connaissances soient prises en considération avant que les événements ne se produisent.

En 2024, le CUEBC mettra en place un nouveau projet sur le patrimoine matériel et immatériel dans le changement climatique (« Tangible and Intangible Heritage in Climate Change » ou TIHCC), en vue d'identifier les sites à caractère historique, répertoriant les documents existants et les artisans qui pourraient être appelés à réparer les canaux, les murs, etc. Le CUEBC espère également concevoir un manuel à l'intention des décideurs locaux, etc. [Lien vers la présentation](#)

### ***Centre européen sur les risques urbains (CERU), Portugal***

M. Ribeiro présente les activités menées par le CERU en 2023. La participation de la population à la gestion et à l'atténuation des risques (POPIRIM) avait pour objectif de tester la participation du public à la gouvernance et à la réduction des risques de catastrophes dans les collectivités exposées à différents risques. Ce projet a été mené en collaboration avec l'ECFF (Grèce) et le CUEBC (Italie). Le projet « Making cities resilient » vise à tester la participation du public à la gouvernance et aux risques de catastrophes. Il s'est concentré sur une zone périphérique dans le quartier d'Encosta da Luz, Odivelas, à Lisbonne. Des études et des entretiens ont été réalisés pour évaluer les principaux risques perçus, avec un taux de participation de 50 %. Il a permis de comprendre ce que la population locale considérait comme des vulnérabilités sociales ou sécuritaires, afin de modifier ces conditions.

En 2024, le CERU participera à la « Première conférence nationale des politiques publiques en matière de protection civile ». Il mettra également au point un projet sur la préparation aux tsunamis dans les communes de Lagos et de Cascais. [Lien vers la présentation](#)

### ***Centre euro-méditerranéen pour l'évaluation et la prévention du risque sismique (CEPRIS), Maroc***

N. Jabour partage les résultats des activités menées en 2023 par le CEPRIS et évoque le récent tremblement de terre catastrophique d'une magnitude de 7 qui s'est produit à Al Haouz, Maroc, en septembre. Avant cet événement, le Réseau sismique marocain avait enregistré une activité sismique entre janvier 2021 et mars 2022. Les barrages situés à 30 kilomètres de l'épicentre du séisme n'ont pas été endommagés et n'ont montré aucun signe de fragilité. Cependant, des dommages structurels ont été enregistrés, ainsi que des glissements de terrain et des chutes de pierres. [Lien vers la présentation](#)

### ***Centre européen pour la réhabilitation des bâtiments (ECBR), Roumanie***

E-S. Georgescu résume les activités menées par l'ECBR en 2023. Le projet s'est attaché à réduire les risques sismiques liés aux établissements pénitentiaires grâce à la formation en ligne dans le cadre de la stratégie nationale pour la réduction des risques sismiques. Des séminaires en ligne ont également été organisés pour les centres et les structures accueillant des personnes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées, ainsi que leur personnel. L'ECBR a collaboré avec l'ECPFE et participé à des webinaires sur l'éducation à la préparation aux tremblements de terre et sur la sismicité de la Grèce, organisés par l'organisme grec chargé de la prévision des séismes et de la protection contre ces catastrophes (EPPO).

En 2024, le projet de l'ECBR portera sur la création d'un contenu informatif numérique et d'outils de réseaux sociaux – « DIGIRISX » pour la RRC dans les zones sismiques en Roumanie. L'ECBR poursuivra sa collaboration avec l'ECPFE et BeSafeNet dans le cadre des actions visant à diffuser la culture du risque auprès des collectivités et des personnes particulièrement vulnérables. [Lien vers la présentation](#)

Après les présentations des directeurs des centres spécialisés, D. Reynolds fait brièvement le point sur le nouveau centre à Bratislava. Le Centre spécialisé pour les risques technologiques (SCenT) sera pleinement opérationnel en janvier 2024. Il cherchera de nouveaux partenariats et de nouvelles formes de collaboration. D. Reynolds espère renforcer les échanges avec le réseau et se déclare prête à partager certaines idées avec les autres centres.

K. Zyman se déclare satisfait des résultats de la réunion.

## **12. AUTRES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES EN 2023**

Aucune information nouvelle n'a été présentée sur les activités opérationnelles.

## **13. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune autre question n'est soulevée.

#### **14. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Il est convenu d'organiser la prochaine réunion le 16 mai 2024.

A. Micallef suggère de tenir les réunions communes dans un État membre afin de rencontrer les responsables gouvernementaux, qui pourraient ainsi voir de leurs propres yeux le travail accompli par l'Accord. K. Zyman partage son avis, à condition que le budget le permette.